



Moïens d'extirper l'usure, ou projet d'établissement d'une caisse de prêt public à six pour cent, sur dettes actives, effets au porteur, effets de commerce, loïer, fermages, contrats & obligations; à huit, sur nantissemens mobiliers, modéré à six pour les ouvriers, laboureurs & artisans, jusqu'à 200 liv., & gratis aux pauvres jusqu'à 12; par Mr. de St. Lucien, Avocat au Parlement. A Paris. 1775, chez Lefclapart, quai de Gèvres, & l'auteur, rue Ste. Apolline. in-12°.

L'Usure est une des vexations qui outragent le plus cruellement l'équité naturelle & les loix de la société. L'usurier est appelé dans l'Evangile un homme dur qui ramasse ce qu'il n'a pas répandu & qui moissonne ce qu'il n'a pas semé (a). Les Sts. Peres ont donné l'essor à tout leur zele en déclamant contre l'usure; St. Grégoire de Nisse en a fait le tableau énergique, quoiqu'un peu furchargé de figures & de couleurs orientales: " La vie de l'usurier, „ dit ce Pere, est désœuvrée & infatiable; „ il ne connoît point le travail des champs „ qu'il faut cultiver; il n'exerce point le

(a) Scio, quia homo durus es: metis, ubi non seminasti, & congregas, ubi non sparisti. Matth. 25.